

# Décharge 2006: Centre européen pour la formation professionnelle CEDEFOP

2007/2046(DEC) - 30/03/2007 - Document de base non législatif

OBJECTIF : présentation des comptes définitifs du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (CEDEFOP) pour l'exercice 2006.

CONTENU : le présent document propose un état des lieux chiffré des dépenses du Centre pour l'exercice 2006. Il indique que le budget définitif du Centre se monte à 17,6 Mios EUR pour 2006 (contre 17,1 Mios EUR en 2005), montant composé à 95% d'une subvention communautaire.

En termes d'effectifs, le Centre, dont le siège est situé à Thessalonique (Grèce) compte officiellement 95 postes dont 81 sont effectivement pourvus + 42 autres emplois (agents contractuels, experts nationaux détachés), soit actuellement 123 postes assumant des tâches opérationnelles, administratives ou mixtes. Les dépenses de personnel ont représenté 8,145 Mios EUR (crédits définitifs payés).

Au cours de l'exercice 2006, le Centre s'est concentré essentiellement sur des tâches d'information :

- réalisation d'un rapport pour la conférence ministérielle d'Helsinki évaluant les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de Copenhague-Maastricht en vue du renforcement de la coopération au niveau européen en matière de formation et d'enseignement professionnels (FEP) ;
- réalisation du 4<sup>ème</sup> rapport de recherche, centré sur la modernisation de la FEP, comprenant les résultats des recherches en matière de réforme, d'innovation de la FEP, de cohésion sociale et des besoins en termes de compétences ;
- réalisation d'une conférence et publication d'une Agora concernant les travailleurs plus âgés et l'apprentissage tout au long de la vie ;
- publication de 3 numéros de la « Revue européenne de la formation professionnelle » en améliorant la qualité scientifique du contenu ;
- contribution à des groupes de projets et à des groupes de travail de la CE dans le cadre du programme «Éducation et Formation 2010» sur les résultats de la formation et la validation de la formation informelle, l'assurance de la qualité, l'orientation tout le long de la vie, les enseignants et formateurs, le cadre européen des qualifications et le système européen de transfert et d'accumulation de crédits. Le CEDEFOP a également fourni une contribution importante à la CE en matière d'Europass, une initiative couronnée de succès car utilisée et acceptée par un nombre croissant de citoyens européens (fin 2006, plus d'un million de modèles de CV avaient été téléchargés et près d'un million de CV avaient été créés en ligne).

Le programme de visites d'étude Leonardo da Vinci, la coopération avec les partenaires sociaux et les approches sectorielles de la FEP représentent d'autres exemples de la contribution du CEDEFOP au développement de la FEP dans l'Union européenne.

Parallèlement, le CEDEFOP a poursuivi sa collaboration avec la Fondation européenne pour la formation afin d'aider les pays adhérents/candidats actuels et futurs à se familiariser avec la politique européenne de formation professionnelle. Il s'est également engagé dans une coopération formelle avec la Fondation sur les conditions de vie et de travail en vue de renforcer les synergies.

Un site web rénové, une collaboration plus étroite avec la presse et la poursuite des activités de documentation (certifiées ISO), ainsi que les publications (en ligne et sur papier) ont contribué à accroître la visibilité du CEDEFOP et la sensibilisation aux questions de FEP.

**Quelques chiffres:** le CEDEFOP a :

- organisé 24 conférences et séminaires,
- mis en place 24 ateliers et 21 présentations/visites au CEDEFOP;
- publié 43 documents,
- réalisé 36 projets.

Le nombre d'utilisateurs enregistrés du village électronique de la formation (FEP) est passé à 64.828 (contre 60.440 en 2005) et les visites d'études ont rassemblé quelque 844 participants.

À noter que la publication complète des comptes du Centre figure à l'adresse suivante :

<http://www.CEDEFOP.europa.eu/index.asp?section=4&sub=4>